



Bulle de vente dans copropriété

Par **gatsby**, le **16/03/2014** à **17:30**

Bonjour,

J'ai acheté en Vefa dan une copriete neuve, maintenant achevée depuis 2 ans.

Hors le Promoteur laisse malgré tout sur le parking le bureau de vente. Dans les faits ce bureau est surtout utilisé par l'architecte pour recevoir ces clients.

En dehors du désagrément esthétique, le bureau est a l'entrée de la Résidence de "standing" , l'alimentation électrique est branchée sur les parties communes de notre immeuble et nous devons supporter les allées et venues des clients et entreprises de l'architecte sans aucune relation avec notre Résidence.

Le non respect du règlement de copropriete ne semble pas suffir au syndic pour qu'il agisse, comment peut on supprimer cet Algeco disgracieux ? Doit on attendre qu'il ait vendu le dernier appartement pour qu'il déménage ?

Merci d'avance pour vos réponses
Cordialement